

CIRCULAIRE N° 2023-05

Châlons-en-Champagne, le 15 mai 2023

Le Président du Centre de Gestion
à
Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents
d'Établissements Publics Communaux

ATELIERS RETRAITE CNRACL et AGIRHE

Le Centre de gestion organise cinq ateliers interactifs **en présentiel**. Au cours d'une même session, vous aurez la possibilité de travailler sur la saisie d'un dossier de liquidation de pension depuis la plateforme PEP'S de la CNRACL et sur l'utilisation du logiciel carrières (AGIRHE).

ATELIERS RETRAITE CNRACL

Ces ateliers axés principalement sur la saisie en ligne d'un dossier de liquidation de pension, s'adressent prioritairement aux gestionnaires des ressources humaines ou secrétaires de mairie qui seront amenés à compléter ce type de dossier au cours des **années 2023, 2024 et 2025**.

Les thématiques suivantes seront abordées :

- **La saisie des différentes rubriques d'un dossier de liquidation de pension,**
- **La consultation de l'état d'avancement d'un dossier,**
- **Les points de vigilance au remplissage d'un dossier.**

Pour cette première partie d'atelier, vous devrez impérativement :

- générer une demande de dossier d'estimation de pension au moins **48 heures** précédant l'atelier en vous connectant sur la plateforme employeurs publics (PEP's) selon le cheminement suivant : « **Tableau de bord** » « **Droits à pension** » « **Estimation de pension CNRACL** » « **Nouvelle demande** ».
- renseigner tous les champs de la demande de dossier. Le jour de l'atelier, le dossier devra être à l'état « **A compléter** »
- apporter les pièces justificatives relatives à la carrière et à l'état civil de l'agent qui seront nécessaires à la saisie du dossier concerné
- vous munir impérativement des codes identifiant et confidentiel CNRACL.

ATELIERS AGIRHE

Ces ateliers porteront sur la saisie d'une carrière sur AGIRHE :

- **Création d'un agent**
- **Reprise des services antérieurs dans le cadre d'une nomination stagiaire**
- **Création de l'attestation portant droit d'option et de l'arrêté de nomination**
- **Procédure de téléchargement des arrêtés générés par le CDG**

Pour cette seconde partie d'atelier, vous devrez vous munir de vos identifiants AGIRHE

Ces ateliers sont planifiés sur 5 demi-journées, **de 13 h 30 à 17 h** :

- **Jeudi 15 juin 2023** : Salle tertiaire (3^{ème} étage du bâtiment Marie-Noël) du GRETA – Lycée François 1^{er} à VITRY LE FRANCOIS
- **Jeudi 29 juin 2023** : Salle 1 « Gustave THIBON » (1^{er} étage) à l'Ecole de Formation Interne (EFI) du GRAND REIMS - 48 Prieur à REIMS
- **Jeudi 14 septembre 2023** : Salle n° 104 du GRETA – Avenue de la Fontaine du Vé à SEZANNE
- **Jeudi 21 septembre 2023** : Salle n° 103 du GRETA – 8 rue Godard Roger à EPERNAY
- **Jeudi 5 octobre 2023** : CNFPT - Complexe Gérard Philippe – 19 avenue du Général Sarrail à CHALONS EN CHAMPAGNE

Le nombre de places par atelier étant limité, elles seront attribuées suivant l'ordre de réception des inscriptions. Par conséquent et afin de permettre la représentation d'un maximum de collectivités, **seule l'inscription d'une personne par collectivité sera retenue.**

A cet effet, je vous invite dès à présent à vous inscrire par le biais du [formulaire en ligne](#).

L'inscription tient lieu de convocation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

retraites@cdg51.fr 03.26.69.98.97

carrieres@cdg51.fr 03 26 69 98 91

Le Président du Centre
Patrice VALENTIN

Maire d'ESTERNAY
Membre du GRO du CNFPT Grand Est

